
Rapport annuel 2018

Avant-propos du président	3
Rapport annuel du Comité du Conseil de fondation	4
Compte de résultat	8
Bilan	10
Annexe aux comptes annuels	12
Rapport de l'organe de révision	13
Organes	14



Si on considère les rétrospectives de ces dernières années, on peut avoir le sentiment que les gros titres négatifs ne font qu'augmenter, tant en nombre qu'en intensité. Que ce soient les différends commerciaux, les tensions géopolitiques, le populisme de droite, les conséquences du Brexit, l'endettement des Etats, etc., on a chaque fois l'impression de se trouver à la veille d'une escalade majeure. Difficile de savoir, toutefois, si cette évolution est due à un journalisme toujours plus sensationnaliste ou à une détérioration effective de la situation dans les différents domaines. Mais il est tout à fait possible que la belle assurance de nos sociétés occidentales, pour lesquelles rien n'arrête le progrès, fasse place à une insécurité croissante. Le déplacement persistant de l'action dans la région Asie-Pacifique suscite, chez nous aussi, quelque perplexité.

Le fait est que 2018 n'a, fort heureusement, pas connu de crises majeures ou de scénarios apocalyptiques. Les tensions géopolitiques, p.ex. en lien avec les chefs d'Etat Kim Jong-Un ou Recep Tayyip Erdogan, mais aussi la guerre en Syrie ont pu être sensiblement atténuées, durant l'année écoulée. A l'inverse, la crise économique, notamment entre les Etats-Unis et la Chine, s'est aggravée. Ce qui a commencé, début février, par des droits de douane protectionnistes sur les machines à laver et les modules solaires, s'est poursuivi par des taxes sur les matières premières et d'autres produits industriels. Cela a donné lieu à des actions de représailles et des gels temporaires des discussions entre les deux plus grandes puissances économiques de la planète.

Ces querelles n'ont toutefois guère eu d'influence sur l'économie réelle, en 2018. Aux Etats-Unis, précisément, l'évolution conjoncturelle reste toujours aussi favorable. En décembre, la FED a ainsi pu augmenter le taux directeur pour la quatrième fois de l'année à 2,25 % – 2,5 %, tandis que l'Europe reste avec des taux négatifs. La pression sur les Etats-Unis pour obtenir un accord avec la Chine va toutefois continuer d'augmenter. Plus la crise économique s'éternise, plus l'insécurité va augmenter. Les marchés des capitaux européens pourraient éventuellement être les signes avant-coureurs de ce qui attend l'économie réelle. Les rendements dégagés en 2018 ont en tout cas été décevants. Difficile à dire s'il s'agit d'une correction – après les rendements particulièrement élevés de ces dernières années – ou du début d'un marché baissier. A moyen terme, il faut toutefois s'attendre à une augmentation de la volatilité.

Un blocage se dessine également au niveau de la politique extérieure de la Suisse. L'accord-cadre avec l'UE constitue certainement le sujet le plus discuté, tant parmi les politiques qu'au sein du grand public. Après de longues années de négociations, le Conseil fédéral a présenté le projet d'accord qui doit maintenant être soumis en consultation aux milieux concernés. Des critiques fusent de toutes parts. Selon le point de vue adopté, la Suisse met en jeu sa démocratie directe, sa prospérité ou simplement quelques chères habitudes...

L'augmentation des coûts de la santé est également restée au centre de l'attention en 2018. Bien que l'augmentation des coûts dans l'AOS soit restée, en 2018, en dessous de la moyenne pluriannuelle, la situation reste précaire. Les mesures présentées par le Conseil fédéral pour maîtriser les coûts de la santé vont, certes, dans la bonne direction. Si on veut freiner l'augmentation des primes à long terme, il faut toutefois une action plus déterminée de la politique. Le potentiel d'augmentation de l'efficacité et d'économie, par exemple dans le domaine des médicaments, est bien connu et doit enfin être exploité.

La Fondation Sana va prochainement connaître une profonde transformation. Au plus tard en 2022, le conseil de fondation devra être presque entièrement renouvelé. Le Comité du Conseil de fondation a intensifié ses efforts, en 2018, pour la recherche de candidates et de candidats, et a publié pour la première fois des annonces dans la presse. Le Conseil de fondation doit également être doté, au-delà de 2022, de personnes compétentes et partageant les objectifs de la fondation. Il est d'ores et déjà établi que le Conseil de fondation pourra reprendre une fondation active et bien établie. Ainsi, la Fondation Sana a traité, l'année dernière, plus de 100 demandes et réalisé une nouvelle fois, avec le Prix Sana, une remise de prix impressionnante et professionnelle.

Hans Naef
Président du Conseil de fondation

La Fondation Sana est une fondation bien établie dans le secteur suisse de la santé

2018 a été une année intensive et couronnée de succès pour la Fondation Sana. Les deux fonds ont reçu un nombre record de demandes. Le Prix Sana a pu être décerné pour la huitième fois déjà à trois personnes remarquables. Le Comité du Conseil de fondation a intensifié ses travaux pour le prochain processus de succession au Conseil de fondation. Toutes ces activités ont sollicité les différents organes de la fondation de même que le secrétariat. Grâce aux déroulements bien rôlés, la charge de travail accrue a également pu être bien maîtrisée.

L'année dernière, le secrétariat a reçu 148 demandes. A cela s'ajoutent plus de 60 nominations pour le Prix Sana. Environ CHF 400 000.– de prestations de soutien ont été effectivement versés. Cela a de nouveau fortement sollicité les commissions. La charge administrative du secrétariat est, aujourd'hui, également nettement plus élevée qu'aux premiers temps de la fondation. Avant de disposer de demandes complètes avec toutes les annexes, le secrétariat doit souvent mener de nombreux échanges de correspondance. Du fait de l'importante augmentation des demandes, mais aussi de la complexité de celles-ci, le système actuel de gestion des demandes atteint ses limites. Le secrétariat étudie par conséquent le passage à une application basée sur Internet pour la gestion des demandes.

Le Prix Sana a également gagné en popularité en tant que prix de la santé unique en son genre. Les prestations impressionnantes du lauréat et des deux lauréates ont suscité un écho encore plus important que les années précédentes, dans les médias.

La politique de la santé a été marquée, l'année dernière, par le débat sur les coûts de la santé. Entre septembre et décembre, le Conseil fédéral a mis en consultation plusieurs mesures destinées à maîtriser les coûts de la santé. Ces mesures doivent fondamentalement être saluées. La pression sur les coûts de la santé va toutefois continuer d'augmenter et, avec elle, les appels pour des mesures politiques. Parallèlement, on entend des appels pour soulager les ménages à faibles et moyens revenus. C'est notamment ce que vise l'initiative du PS pour la limitation des primes à 10 pour cent du revenu, qui doit être lancée en 2019. Cette mesure n'aurait toutefois aucune incidence sur la problématique de l'augmentation des coûts. Elle ne ferait que déplacer la prise en charge des coûts.

Activités des organes de la fondation

Conseil de fondation :

La séance ordinaire du Conseil de fondation de la Fondation Sana a eu lieu le 6 avril 2018 au siège principal d'Helsana, à Stettbach. L'assemblée générale d'Artisana a eu lieu en parallèle au même endroit. Ces deux assemblées ont été regroupées dans la deuxième partie, consacrée aux affaires d'Helsana.

Dans son allocution, le président a passé en revue une année très dynamique. Il a tout particulièrement relevé la septième remise du Prix Sana, qui a eu lieu dans le cadre du salon Swiss Handicap, à Lucerne. Parallèlement, le président a souligné l'important travail des commissions des deux fonds pour la fondation. Comme chaque année, les présidents des commissions des deux fonds, de la Commission du Prix Sana et de la Commission des placements ont informé de manière détaillée sur leurs activités durant l'année 2017.

Dans le cadre des affaires statutaires, le Conseil de fondation s'est informé de la marche des affaires de la fondation, a approuvé le rapport annuel et les comptes annuels 2017 ainsi que le budget 2018 de la Fondation Sana. Une position a nouvellement été introduite dans le budget pour le financement spécial du Fonds pour la promotion de la santé. La fondation doit ainsi avoir la possibilité de soutenir des projets spéciaux dans le domaine de la promotion de la santé sans solliciter le budget du fonds. Le Conseil de fondation a ensuite fait l'objet de nouvelles élections pour le mandat de 2018 à 2022. David Bosshard, PDG du groupe Clenia, a été nouvellement élu au Conseil de fondation. C'est ainsi un fin connaisseur du secteur suisse de la santé qui est entré dans la Fondation Sana. Tous les autres membres du Conseil de fondation ont été réélus. Le président Hans Naef et la vice-présidente Paola Müller-Storni se sont mis à disposition pour un nouveau mandat. Cette élection a été particulière, dans le sens où la plupart des membres entamaient leur dernier mandat, en raison de la limitation du nombre de mandats. Le Comité du Conseil de fondation a accueilli un nouveau membre: Stephan Kronbichler remplace Christian Rey, qui se retire. Cet avocat genevois représente la Suisse romande au Comité. C'est un membre de longue date de la commission pour la promotion de la santé.

Dans la seconde partie, le président du Conseil d'administration d'Helsana Thomas Szucs et le président de la direction du groupe Daniel Schmutz ont informé de manière détaillée sur l'évolution des affaires et la stratégie d'Helsana. Sur la base du rapport annuel écrit d'Helsana, envoyé préalablement, ainsi que des informations complémentaires données lors de l'assemblée, le Conseil de fondation a approuvé le rapport annuel, les comptes annuels et les comptes 2017 du groupe Helsana, à l'attention de l'assemblée générale. Les actionnaires ont également nommé les membres sortants ainsi que le président du conseil d'administration pour leur réélection pour une année.

La traditionnelle manifestation d'information des actionnaires d'Helsana a eu lieu le 17 septembre 2018 au siège principal d'Helsana, à Stettbach. Dans le cadre de cette manifestation, le Conseil de fondation a été informé de la marche des affaires par des représentants de la direction du groupe et du Conseil d'administration. La numérisation a une nouvelle fois été au centre des intéressantes présentations.

Comité du Conseil de fondation :

Durant l'année sous revue, le Comité du Conseil de fondation, qui est le véritable organe exécutif de la fondation, s'est réuni à quatre reprises. Il a discuté, entre autres, de la marche générale des affaires de la fondation, de la situation financière et des activités dans les commissions. Par ailleurs, Jürg Sommer a informé sur les affaires d'Helsana.

Le renouvellement à moyen terme du Conseil de fondation a, cette année aussi, été un point central des débats aux séances du comité. Comme chacun le sait, 22 des membres actuels du Conseil de fondation ne pourront pas être réélus, en raison de la limitation du nombre de mandats. La comité souhaite aborder ce renouvellement assez tôt et accueillir, le cas échéant, avant l'échéance des candidates et des candidats appropriés dans le Conseil de fondation. Un défi particulier pour la composition du Conseil de fondation est que, conformément à l'acte de fondation, les grandes régions géographiques et linguistiques de la Suisse doivent y être représentées au prorata des assurés du portefeuille d'Helsana. Le comité a réalisé un atelier sur cette question en février déjà, dans le cadre duquel le profil d'exigences a été mis en discussion. Parallèlement, le comité a décidé de faire appel à une conseillère en personnel pour le processus de recrutement. En automne, le comité a décidé de publier une première vague d'annonces dans des médias imprimés et en ligne. Ces annonces ont été publiées en novembre et décembre, en Suisse romand et en Suisse alémanique. Par ailleurs, les canaux de communication d'Helsana ont également été mis à profit. La tâche du comité sera désormais d'étudier, avec la conseillère en personnel, les dossiers reçus et de déterminer les candidates et les candidats adéquats.

Dans sa séance du 22 juin 2018, le comité a décidé d'accorder un soutien financier au projet de recherche «Skingineerin» de l'hôpital pédiatrique de Zurich. Ce projet vise à effectuer une percée dans le domaine de la chirurgie plastique et reconstructive ainsi que pour les grands brûlés, chez les enfants. Il doit permettre la transplantation thérapeutique de peau cultivée en laboratoire à partir de cellules des enfants souffrant de graves brûlures ou d'autres lésions de la peau.

Le secrétariat connaîtra un changement, l'année prochaine. Le directeur et secrétaire actuel du Conseil de fondation Lorenz Hirt a annoncé, en octobre 2018, sa démission pour la séance du Conseil de fondation 2019. Son adjoint Stefan Emmenegger, qui travaille déjà depuis quatre ans pour le Fondation Sana et a déjà assuré une grande partie des activités opérationnelles de la direction durant ces dernières années, a été élu le 3 décembre 2018 par le comité comme nouveau secrétaire du Conseil de fondation. Il commencera formellement ses activités à la séance du Conseil de fondation 2019.

Commission pour la promotion de la santé, la recherche et la prévention :

La Commission pour la promotion de la santé, la recherche et la prévention s'est à nouveau réunie à cinq reprises durant l'année sous revue et a évalué 49 demandes. Durant cette année, le secrétariat a reçu 60 nouvelles demandes, ce qui représente un record absolu, depuis la création de ce fonds. Cela montre que la Fondation Sana et le Fonds pour la promo-

tion de la santé, la recherche et la prévention ne cessent de gagner en notoriété.

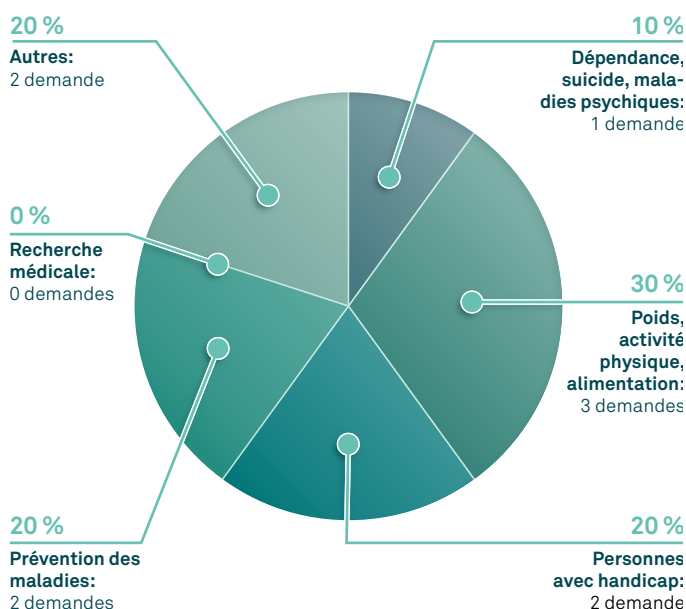
Globalement, les statistiques des demandes pour l'année 2018 du Fonds pour la promotion de la santé, la recherche et la prévention se présentent comme suit:

Objets	Fonds pour la promotion de la santé
Nouvelles demandes (1.1. – 31.12.2018)	60
Demandes en suspens (31.12.2018)	10
Décisions	49
Demandes approuvées	10
Demandes rejetées	39
Total des montants approuvés	CHF 200 500 . 00
Total des versements effectués	CHF 255 700 . 00

Sur les 49 demandes traitées, la Commission pour la promotion de la santé, la recherche et la prévention n'en a approuvé que 10. Le taux d'acceptation reste ainsi très bas et montre qu'il est difficile de trouver des projets correspondant au but du Fonds. Au total, le Fonds a versé CHF 225 700.– à des demandeuses et des demandeurs. Parallèlement, la Fondation Sana a soutenu le projet de recherche «Skingineerin» dans le domaine de la chirurgie plastique et reconstructive ainsi que pour les grands brûlés, chez les enfants. Ce soutien ne passe toutefois pas par le budget ordinaire du Fonds.

Thématiquement, les demandes approuvées étaient réparties de manière assez équilibrée. Si on y ajoute le soutien supplémentaire au projet de recherche «Skingineering», ils touchaient tous les domaines prioritaires. La majorité des projets concernaient le domaine poids, activité physique et alimentation, suivi par la prévention des maladies et les personnes avec handicap. Globalement, la répartition des

Domaines dans lesquels des demandes ont été approuvées



demandes approuvées par domaines est assez similaire à celle de l'année précédente.

Après régularisations pour les montants déjà approuvés mais pas encore versés, la participation du Fonds pour la promotion de la santé, la recherche et la prévention à des projets s'est élevée à CHF 159 500.– en 2018. A cela s'ajoutent les jetons de présence et les frais des membres de la Commission, ainsi que la contribution aux frais administratifs. Le capital du Fonds se montait à CHF 71 586.95 au 31.12.2018. Les liquidités ont pu être améliorées après l'augmentation du budget et se montaient à CHF 294 586.95.– à la fin de l'exercice.

Le Fonds pour la promotion de la santé, la recherche et la prévention peut verser des contributions de soutien dans les trois domaines mentionnés. Il peut apporter son soutien à des projets ayant un lien direct et avéré avec le domaine de la santé et destinés à améliorer la santé générale de la population. En revanche, il ne soutient pas des projets relevant clairement du domaine de compétence des pouvoirs publics, déjà pris en charge par des structures établies ou bénéficiant d'un soutien suffisant.

Commission du Fonds d'aide pour les assurés dans le besoin :

L'année dernière, le Fonds d'aide pour les assurés dans le besoin a reçu 88 nouvelles demandes de soutien. La commission s'est réunie pour cinq séances et a traité 66 demandes. La plus grande partie de ces demandes ont été approuvées. Les prestations de soutien ont représenté, au total, CHF 206 395.30.–.

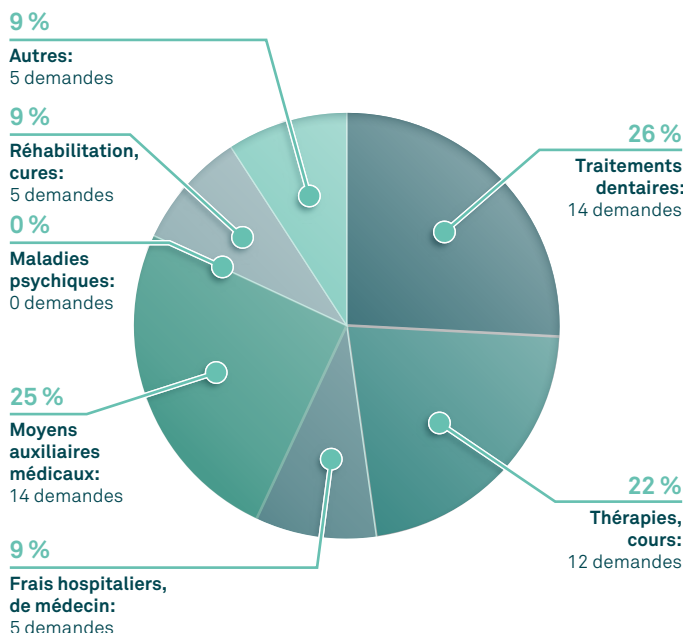
Les statistiques des demandes au Fonds d'aide pour les assurés dans le besoin se présentent comme suit, pour l'année 2018:

Objets	Fonds d'aide pour les assurés dans le besoin
Nouvelles demandes (1.1. – 31.12.2018)	88
Demandes en suspens (31.12.2018)	22
Décisions	66
Demandes approuvées	55
Demandes rejetées/retirées	11
Total des montants approuvés	CHF 206 395.30
Total des versements effectués	CHF 147 869.85

La moitié environ des demandes proviennent toujours des différentes filiales d'Helsana. Cette collaboration est importante pour les deux côtés. Le contact avec les employés du soutien spécialisé du service clients et des case managers d'Helsana fonctionne très bien. Afin d'améliorer encore les déroulements, le directeur adjoint a réalisé, durant l'année sous revue, une présentation à Berne et à Lausanne sur le Fonds d'entraide, en mettant l'accent sur les exigences relatives aux demandes. Le nombre de demandes remises

directement par les demandeurs a légèrement augmenté, durant l'année sous revue. A côté de cela, des demandes sont également déposées par des organisations sociales.

Domaines dans lesquelles des demandes ont été approuvées



L'année dernière, la plus grande partie des demandes approuvées concernaient des traitements dentaires et orthodontiques ainsi que des moyens auxiliaires médicaux. Ces derniers comprennent également des aides visuelles et auditives ou encore des semelles orthopédiques. Des contributions pour des thérapies par le mouvement et des médecines complémentaires ont également été régulièrement versées. Parallèlement, le Fonds a également poursuivi sa participation financière au coaching Neomentum.

Après régularisations, la charge comptable du Fonds d'aide pour les assurés dans le besoin se monte à CHF 201 386.30. A cela s'ajoutent les jetons de présence et les frais des membres de la Commission, ainsi que la contribution aux frais administratifs. Le capital du fonds se montait

Le Fonds d'aide pour les assurés dans le besoin de la Fondation Sana a été institué pour concrétiser un des buts statutaires (art. 2.2 des statuts), à savoir venir en aide aux personnes au bénéfice d'un contrat d'assurance obligatoire des soins auprès de l'Helsana et qui, en raison de soins médicaux nécessaires, sont plongés dans une situation financière difficile. Les versements du fonds concernent toujours des prestations de soin concrètes dont les coûts ne sont pas couverts par l'assurance. Sont expressément exclues les contributions au paiement des primes d'assurance-maladie, même si, dans certains cas, le montant de ces primes pourrait représenter une difficulté insurmontable pour l'assuré. De tels cas relèvent en effet du versement des aides publiques pour la réduction du montant des primes d'assurance-maladie.

à CHF 469 099.96 au 31.12.2018. Ce Fonds dispose ainsi de solides réserves.

Commission des placements :

L'année dernière, la Commission des placements a également évalué de manière continue et lors des rapports de performance trimestriels la gestion des dépôts par les banques mandatées. Elle observe régulièrement l'évolution des deux dépôts et reste en contact avec les banques. La Fondation Sana dispose actuellement d'un dépôt à la Banque cantonale bernoise (BCBE) et à la Banque Piguët Galland. Fin 2018, sa fortune placée se montait, au total, à CHF 12,150 millions.

La croissance économique mondiale est restée positive en 2018, toutefois avec un dynamisme amoindri. Malgré cela, les bourses ont connu un certain tassement, après l'année précédente particulièrement favorable. La diminution des injections de liquidités des banques centrales, la hausse des taux aux Etats-Unis et les risques géopolitiques ont augmenté l'insécurité et la volatilité des marchés. Alors que les actions étasuniennes ont encore pu afficher une croissance, les bourses européennes étaient en recul. Le marché suisse des actions est resté relativement solide, en comparaison avec l'Europe. Il semble que les marchés se situent dans la phase terminale d'un cycle. La situation serait encore plus précaire dans les pays émergents, où les bourses ont connu de petits crashes.

Aussi bien la BCBE que la banque Piguët Galland ont dégagé des rendements négatifs en 2018. La BCBE est toutefois restée proche du taux de référence. La banque Piguët Galland a suivi une stratégie de placement un peu moins conservatrice, ce qui lui a valu des fluctuations plus importantes. Globalement, les deux dépôts se complètent bien.

Les rendements des deux dépôts se présentaient comme suit, fin 2018 :

Dépôt	Valeur (en MCHF)	Rendement (TWR)	Benchmark
BEKB	6,87	-3,47 %	-3,05 %
Piguët Galland	5,28	-6,37 %	-3,17 %

Il est difficile d'estimer la durée future de ce marché haussier. Nous nous attendons toutefois à ce que les banques centrales poursuivent, à un rythme modéré, la normalisation de la politique monétaire. Aux Etats-Unis, il devrait y avoir de nouvelles hausses des taux directeurs, et dans l'UE, le programme de rachat d'obligations pourrait bientôt arriver à son terme. Un nombre non négligeable d'analystes s'attendent notamment à ce que les hausses des taux directeurs de la FED conduisent à une correction des marchés.

Prix Sana :

Durant l'année sous revue, le Prix Sana a pu être remis pour la huitième fois. Le secrétariat a reçu plus de 60 nominations. L'évaluation de ces nominations relève de la compétence de la commission du Prix Sana, qui s'est réunie à six reprises en 2018. Elle a finalement retenu huit nominations, qui ont été soumises au jury, pour décision. Le jury présidé par Martin Meuli, directeur de la clinique de chirurgie pédiatrique de l'Hôpital universitaire de Zurich, s'est réuni mi-mai. A côté

du président, il comprenait Madame Annemarie Huber-Hotz (présidente de la Croix-Rouge suisse), Madame Michelle Zimmermann (directrice d'Active Integration GmbH), Monsieur Thomas Szucs (président du Conseil d'administration d'Helsana) et Monsieur Hans Naef (président de la Fondation Sana).

Après des discussions approfondies, le jury a décidé de remettre le Prix Sana ex aequo à Heinz Keller, de Strengelbach (AG), Christiana Colliard, de Niederwangen (BE) et Yvonne Mettauer, de Niederbipp (BE). Heinz Keller est depuis près de 30 ans l'entraîneur du FC Traktor AZB Strengelbach, composé de joueurs avec handicap. Christiana Colliard dirige le groupe d'habitation «Wolf», qui offre un foyer à des enfants de milieux défavorisés. Yvonne Mettauer a aidé, en 2015, à fonder l'association Swiss Help Dogs, destinée à soutenir les personnes ayant besoin d'un chien d'assistance.

La remise du prix a eu lieu le 3 novembre 2018 dans le Centre suisse des paraplégiques, à Nottwil, et a une nouvelle fois été animée par l'animateur TV Nik Hartmann. Thomas Szucs, président d'Helsana et membre du jury du Prix Sana, a adressé une allocution de circonstance. Les interviews des deux lauréates et du lauréat, réalisés dans le cadre de la remise des prix, étaient particulièrement émouvants.



Finances

Aux pages suivantes, vous trouverez les comptes annuels de la Fondation, comme d'habitude, sous la forme d'un tableau consolidé. Le dividende d'Helsana représente toujours le principal poste des recettes. Avec CHF 2,765 millions, celui-ci était nettement supérieur à celui de l'année précédente. Le résultat financier de la fondation a en revanche été négatif. Suite au ralentissement des marchés, les deux dépôts ont perdu, ensemble, environ CHF 814 420.–.

Les dépenses ont augmenté, par rapport à l'année précédente, pour atteindre CHF 1,133 million. Cela est dû, notamment, au grand nombre de demandes. Le budget a malgré tout été globalement respecté.

Le compte de résultat consolidé boucle globalement sur un excédent de CHF 813 731.–. La somme du bilan se monte à CHF 68,498 millions pour un capital propre de CHF 67,388 millions. Le portefeuille de titres se monte à CHF 12,150 millions à la date de référence.

	Fondation	
	CHF 1.1 – 31.12.2018	CHF 1.1 – 31.12.2017
Recettes		
Subventions reçu des tiers	2 765 000.00	1 659 000.00
Dividende Helsana	0.00	0.00
Revenus financiers	520 952.24	854 693.04
Charges financières	-1 338 372.71	-180 401.27
Bénéfice d'exploitation	-817 420.47	674 291.77
Allocations aux Fonds		
Total des recettes	1 947 579.53	2 333 291.77
Dépenses		
Président	30 000.00	30 000.00
Comité du Conseil de Fondation et commissions	57 185.30	52 568.05
Conseil de Fondation	26 698.70	23 741.75
Organes	113 884.00	106 309.80
Frais de personnel	98 007.00	98 280.00
Frais/Depenses	3 601.40	3 321.00
Secrétariat	101 608.40	101 601.00
Prix Sana	150 515.85	149 941.00
Comptabilité/Révision	14 274.85	18 180.95
Relations publiques	2 000.00	6 956.65
Conseils	33 878.65	9 150.70
Frais tierces et projects	200 669.35	184 229.30
Location et frais accessoires	20 692.50	22 860.00
Frais postaux/téléphone/copies	6 996.40	6 557.65
Infrastructure de bureau	8 077.50	8 332.15
Matériel de bureau et imprimés	3 635.00	4 951.80
Rapport annuel	8 087.70	8 110.25
Traductions/Expertises	3 244.60	4 928.10
Internet	2 355.80	1 198.70
Divers	2 353.00	1 270.00
Autres dépenses	55 442.50	58 208.65
Fonds d'aide pour les assurés dans le besoin	200 000.00	200 000.00
Fonds pour la promotion de la santé	300 000.00	250 000.00
Cotisation spéciale Fonds pour la promotion de la Santé	170 000.00	0.00
Soutiens	0.00	0.00
Allocations	670 000.00	450 000.00
Total des dépenses	1 141 604.25	900 348.75
Recettes non liées à la période	0.00	0.00
Dépenses non liées à la période	0.00	0.00
Excédent de recettes et de dépenses	805 975.28	1 432 943.02

Fonds assurés dans le besoin		Fonds promotion de la santé		Consolidé	
CHF 1.1 – 31.12.2018	CHF 1.1 – 31.12.2017	CHF 1.1 – 31.12.2018	CHF 1.1 – 31.12.2017	CHF 1.1 – 31.12.2018	CHF 1.1 – 31.12.2017
0.00	0.00	0.00	0.00	2 765 000.00	1 659 000.00
0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
220.35	207.90	69.10	115.55	521 241.69	855 016.49
-281.55	-231.60	-65.75	-109.95	-1 338 720.01	-180 742.82
-61.20	-23.70	3.35	5.60	-817 478.32	674 273.67
200 000.00	200 000.00	300 000.00	250 000.00	---	---
199 938.80	199 976.30	300 003.35	250 005.60	1 947 521.68	2 333 273.67
0.00	0.00	0.00	0.00	30 000.00	30 000.00
6 017.80	7 999.00	26 437.20	21 015.35	89 640.30	81 582.40
0.00	0.00	0.00	0.00	26 698.70	23 741.75
6 017.80	7 999.00	26 437.20	21 015.35	146 339.00	135 324.15
56 865.60	38 232.00	38 004.20	23 667.20	192 876.80	160 179.20
0.00	0.00	0.00	0.00	3 601.40	3 321.00
56 865.60	38 232.00	38 004.20	23 667.20	196 478.20	163 500.20
0.00	0.00	0.00	0.00	150 515.85	149 941.00
0.00	0.00	0.00	0.00	14 274.85	18 180.95
0.00	0.00	0.00	0.00	2 000.00	6 956.65
0.00	0.00	0.00	0.00	33 878.65	9 150.70
0.00	0.00	0.00	0.00	200 669.35	184 229.30
0.00	0.00	0.00	0.00	20 692.50	22 860.00
0.00	0.00	0.00	0.00	6 996.40	6 557.65
0.00	0.00	0.00	0.00	8 077.50	8 332.15
0.00	0.00	0.00	0.00	3 635.00	4 951.80
0.00	0.00	0.00	0.00	8 087.70	8 110.25
3 774.85	2 505.60	0.00	86.40	7 019.45	7 520.10
0.00	0.00	0.00	0.00	2 355.80	1 198.70
0.00	0.00	0.00	0.00	2 353.00	1 270.00
3 774.85	2 505.60	0.00	86.40	59 217.35	60 800.65
				---	---
				---	---
201 386.30	105 352.80	159 700.00	296 300.00	170 000.00	0.00
201 386.30	105 352.80	159 700.00	296 300.00	361 086.30	401 652.80
				531 086.30	401 652.80
268 044.55	154 089.40	224 141.40	341 068.95	1 133 790.20	945 507.10
0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
-68 105.75	45 886.90	75 861.95	-91 063.35	813 731.48	1 387 766.57

¹⁾ paiements internes de la Fondation

	Fondation	
	CHF 31.12.2018	CHF 31.12.2017
Actifs		
Liquidités	831 236.59	1 520 012.99
Avoir sur l'Impôt anticipé	453 196.27	174 314.98
Compte de régularisation actifs	39.15	578.15
Titres	12 149 801.67	10 614 981.98
Participations	55 300 000.00	55 300 000.00
Droits sur la marque «Helvetia»	p.m.	p.m.
Total des actifs	68 734 273.68	67 609 888.10
Passifs		
Capital étranger		
Engagements	65 138.20	24 227.90
Compte de régularisation passifs	517 100.00	394 600.00
Total des Fonds étrangers	582 238.20	418 827.90
Réserve sur fluctuation des titres	1 215 000.00	1 060 000.00
Fonds propres		
Capital de la Fondation	55 300 000.00	55 300 000.00
Réserves libres	10 831 060.20	9 398 117.18
Excédent de recettes et de dépenses	805 975.28	1 432 943.02
Total des Fonds propres	66 937 035.48	66 131 060.20
Total des passifs	68 734 273.68	67 609 888.10

Fonds assurés dans le besoin		Fonds promotion de la santé		Consolidé	
CHF 31.12.2018	CHF 31.12.2017	CHF 31.12.2018	CHF 31.12.2017	CHF 31.12.2018	CHF 31.12.2017
469 099.96	483 461.96	294 586.95	242 225.00	1 594 923.50	2 245 699.95
149.85	72.75	0.00	0.00	453 346.12	174 387.73
0.00	0.00	0.00	0.00	39.15	578.15
0.00	0.00	0.00	0.00	12 149 801.67	10 614 981.98
0.00	0.00	0.00	0.00	55 300 000.00	55 300 000.00
---	---	---	---	p.m.	p.m.
469 249.81	483 534.71	294 586.95	242 225.00	69 498 110.44	68 335 647.81
5 092.05	4 500.00	30 000.00	29 000.00	100 230.25	57 727.90
84 592.25	31 363.45	193 000.00	217 500.00	794 692.25	643 463.45
89 684.30	35 863.45	223 000.00	246 500.00	894 922.50	701 191.35
0.00	0.00	0.00	0.00	1 215 000.00	1 060 000.00
447 671.26	401 784.36	-4 275.00	86 788.35	55 743 396.26	55 788 572.71
0.00	0.00	0.00	0.00	10 831 060.20	9 398 117.18
-68 105.75	45 886.90	75 861.95	-91 063.35	813 731.48	1 387 766.57
379 565.51	447 671.26	71 586.95	-4 275.00	67 388 187.94	66 574 456.46
469 249.81	483 534.71	294 586.95	242 225.00	69 498 110.44	68 335 647.81

Principes d'évaluation

La comptabilité est tenue en francs suisses.

Les postes du bilan sont comptabilisés comme suit:

- Les liquidités à leur valeur nominale
- Les créances à leur valeur nominale après déduction de toutes corrections nécessaires
- Les actifs transitoires à leur valeur nominale
- Les papiers valeurs à leur valeur boursière avec une réserve pour fluctuation sur titres inscrite au passif du bilan
- Les participations à leur prix d'achat sous déduction de toute correction éventuelle nécessaire
- Les droits sur la marque «Helvetia» pour mémoire
- Les engagements à leur valeur nominale
- Les passifs transitoires à leur valeur nominale
- Les stocks en monnaies étrangères converties au cours du jour

	Quote-part de participation	CHF 2018	CHF 2017
Participations			
Helsana, Zürich, capital actions CHF 70 mios	79 %	55 300 000.00	55 300 000.00
Explications détaillées sur les postes du bilan et du compte d'exploitation			
La réserve pour fluctuation des titres se divise comme suit:			
• Correction de valeur pour les placements connue au 31 décembre		1 060 000.00	990 000.00
• Constitution de la réserve à charge du compte d'exploitation dans le chapitre charges financières		155 000.00	70 000.00
Titres - Réserve pour fluctuation sur titres		1 215 000.00	1 060 000.00
Les charges financières se composent de:			
• Frais d'administration des dépôts BEKB, Piguët Galland & Cie SA: Dépenses relevant des transactions de papiers-valeurs		52 732.65	44 790.00
• Charges d'intérêt (intérêts courus) sur achats des titres		912.14	2 067.43
• Perte sur le cours des titres en dépôt		1 130 075.22	63 885.39
• Constitution de la réserve à charge du compte d'exploitation dans le chapitre charges financières		155 000.00	70 000.00
Charges financières		1 338 720.01	180 742.82
• Rendement des titres en dépôts et Profit sur les comptes liquides		136 683.34	98 260.61
• Profit sur les cours des titres en dépôt		384 558.35	756 755.88
Revenus financiers		521 241.69	855 016.49
Emplois à plein temps			
• La moyenne annuelle des emplois à plein temps		<10	<10
Fonds en gestion externe			
• Etat du capital du Fonds d'aide (annexe)		379 565.51	447 671.26
• Etat du capital du Fonds pour la promotion de la santé (annexe)		71 586.95	-4 275.00

Wirtschaftsberatung
Wirtschaftsprüfung
Steuerberatung



Bringt Sie weiter

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint au conseil de fondation de la Fondation Sana, Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profit et pertes et annexe ainsi que le fonds d'aide pour les assurés dans le besoin, le fonds pour la promotion de la santé et consolidé), pages 8 à 12, de la Fondation Sana pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans la fondation contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi, à l'acte de fondation et aux règlements.

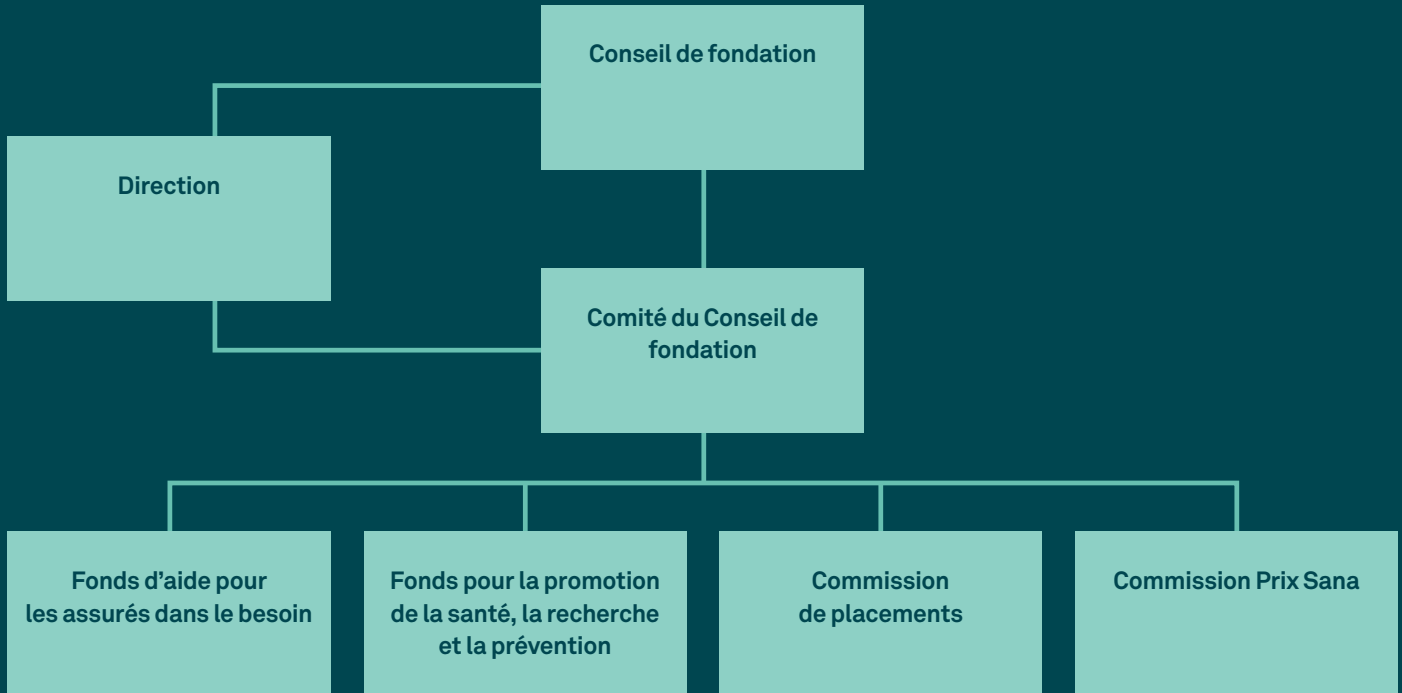
Gümligen, le 18 février 2019

T+R SA

Beat Nydegger
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé

Philipp Burri
Expert fiduciaire diplômé
Expert-réviseur agréé
Responsable du mandat

Organigramme



L'organisation de la Fondation Sana prévoit comme organe suprême et pouvoir législatif de la fondation l'assemblée des membres du Conseil de fondation. Fin 2018, le Conseil de fondation comptait 27 membres. L'organe exécutif, soumis à ce Conseil de fondation, est le Comité du Conseil de fondation. Il est composé de cinq à sept membres du Conseil de fondation. Il est chargé de gérer les affaires courantes et l'activité opérationnelle générale pendant l'exercice. Outre le Comité du Conseil de fondation, il existe quatre commissions permanentes : les commissions des deux fonds (Fonds d'aide pour les assurés dans le besoin et Fonds pour la promotion de la santé, de la recherche et de la prévention) sont chargées de la gestion des fonds d'utilité publique de la Fondation. Elles prennent des décisions pour des montants allant jusqu'à un plafond défini. La Commission des placements est chargée de surveiller et d'évaluer les activités de la banque en ce qui concerne le placement des titres de la Fondation. La Commission du Prix Sana a été mise en place pour l'organisation du Prix Sana de la santé.

Stiftungsrat

Michael Arnet	3012 Bern
Diego Benz	6340 Baar
Robert Berger	6467 Schattdorf
David Bosshard	8707 Uetikon am See
Marianne Desboeufs	2037 Montmollin
Jürg Dommer	9471 Buchs
Guy Emmenegger	3006 Bern
Michela Ferrari-Testa	6950 Tesserete
Peter Frey	8833 Samstagern
Heinz Herzog	9320 Arbon
Stephan Kronbichler	1965 Savièse
Hermann Langensand	6005 Luzern
Roland Löffel	3225 Müntschemier
Peter Matthes	1226 Thônex
Paola Müller-Storni	6534 San Vittore
Hans Naef	8125 Zollikerberg
Gérard Pafumi	1008 Prilly
Christian Rey	1615 Bossonnens
Alfons Rutz	9445 Rebstein
Marie Catherine Saladin-Echle	8580 Amriswil
Marco Schmidiger	6003 Luzern
Margrit Stadler-Egli	9602 Bazenheim
Franz Stalder	5312 Döttingen
Robert Steffen	5610 Wohlen
Margrit Tanner	8913 Ottenbach
Erna Widmer-Häberling	8912 Obfelden
Herbert Wirth	8400 Winterthur

Comité du Conseil de fondation

Hans Naef	Président
Paola Müller-Storni	Vice-président
Jürg Dommer	Membre
Christian Rey	Membre
Margrit Stadler-Egli	Membre
Franz Stalder	Membre
Peter Frey	Membre

Commission du Fonds d'aide pour les assurés dans le besoin

Robert Steffen	Président
Paola Müller-Storni	Membre
Erna Widmer-Häberling	Membre

Commission du Fonds pour la promotion de la santé, la recherche et la prévention

Marie Catherine Saladin-Echle	Présidente
Robert Berger	Membre
Peter Frey	Membre
Diego Benz	Membre
Stephan Kronbichler	Membre

Commission de placements

Franz Stalder	Président
Gérard Pafumi	Membre
Christian Rey	Membre

Commission Prix Sana

Margrit Stadler-Egli	Présidente
Franz Stalder	Membre
Marco Schmidiger	Membre

Secrétariat

Lorenz Hirt	Secrétaire
Stefan Emmenegger	Secrétaire adj.

Organe de révision

T+R AG	Sägeweg 11 3073 Gümligen
--------	-----------------------------



FONDATION SANA

Thunstrasse 82, Case postale 1009
3000 Berne 6

T +41 (0)31 368 15 83

F +41 (0)31 351 00 65

www.fondation-sana.ch

info@fondation-sana.ch